

du bill. Je rappellerai à nouveau aux honorables sénateurs que le pouvoir exécutif du gouvernement, ne peut pas imposer la clôture. La clôture peut être imposée à l'autre endroit uniquement parce qu'une majorité des représentants élus appuient la motion du gouvernement qui réclame son imposition. Toutefois, lorsque la majorité se prononce, la majorité décide, car nous ne conserverions pas un régime parlementaire de gouvernement.

Si je peux en terminant, honorables sénateurs, faire quelques remarques sur un ton plus badin, je voudrais dire que j'ai prisé le débat qui a eu lieu ce matin. J'ai goûté l'énergie avec laquelle mon bon ami le sénateur O'Leary a manifesté sa juste indignation que je partageais, je dois l'avouer, dans une certaine mesure. J'ai grandement prisé l'énergie avec laquelle mon honorable ami, le leader du gouvernement à la Chambre a pris la défense de son parti et du sénat en général. Je lui sais gré de certaines déclarations. Si jamais je me trouvais dans une situation où j'étais tenu de soutenir que noir est blanc, l'Est est l'Ouest ou que le haut est le bas, j'aurais tout d'abord recours à la vigueur oratoire de mon bon ami, le leader du gouvernement au Sénat.

L'honorable George C. van Roggen: Monsieur le Président, honorables sénateurs, si vous le voulez bien, je vais m'éloigner du sujet du débat pour quelques instants, tout simplement pour remercier tous les honorables sénateurs de l'accueil chaleureux qu'ils ont eu l'obligeance de ménager à ceux d'entre nous qui ont récemment été assermentés comme membres du Sénat. Je les remercie aussi de leurs égards, de l'aide qu'ils m'ont accordée comme aussi, j'en suis sûr, à tous les autres nouveaux venus.

J'ajouterais, en badinant un peu, avant de passer aux observations que j'aimerais faire cet après-midi, qu'il y a un bon nombre d'années, j'ai lu avec un vif intérêt,—et je ne veux pas dire par là que j'aspirais au Sénat à l'époque—les articles du sénateur O'Leary sur les avantages de certaines nominations au Sénat, sur les avantages d'y trouver des personnalités politiques. Ce fut presque une révélation pour moi de l'entendre dire ce matin qu'aujourd'hui ce n'est peut-être plus la considération la plus importante. J'ai été encore plus étonné d'avoir à conclure de sa déclaration que cette considération n'avait pas joué dans sa nomination et celle d'autres sénateurs de ce côté-là du Sénat. Je dis cela, sénateur O'Leary, en badinant, et j'espère qu'on le prendra sur ce ton-là.

Honorables sénateurs, j'aimerais souligner un premier point: je ne suis pas expert en impôts. Je suis avocat, mais la fiscalité n'est pas mon domaine. Toutefois, au cours des quelques derniers mois, en particulier depuis ma nomination, j'ai eu à consulter des spécialistes en matière fiscale afin de me préparer à étudier cette question et à me prononcer là-dessus. Ce faisant, j'ai consulté non seulement mes associés qui s'occupent exclusivement de questions fiscales, mais aussi plusieurs des experts-comptables de Vancouver qui ont été mis à notre disposition par certaines des plus grandes sociétés du pays pour s'occuper exclusivement de cette question. Depuis la présentation du bill, en juin dernier, j'ai passé quatre ou cinq mois avec deux ou trois de ces hommes qui ont été conseillers à la Chambre de Commerce de Vancouver. A deux reprises, j'ai fait partie d'une délégation de cet organisme qui s'est rendue à Ottawa à ce propos. Comme je ne suis pas moi-même un spécialiste de la fiscalité, je me suis tenu en relation étroite avec des personnes dont je respecte l'avis et dont je suis prêt à suivre les conseils sur cette question.

[L'honorable M. Manning.]

Leurs conseils et leurs vues m'ont été d'une grande utilité pour décider comment me prononcer sur ce bill.

Avant d'exprimer ces vues, puis-je parler d'une question qui semble avoir fait l'objet de beaucoup de discussion au cours des quelques derniers jours? Je veux parler des motifs dont s'inspirent les sénateurs pour se prononcer sur cette question en particulier. Ni maintenant, ni jamais, je l'espère, pendant que je siégerai ici, je ne me laisserai influencer par les éditorialistes, par le gouvernement, par l'autre endroit, par mon propre chef ici, ni par ce que, selon moi, le public attend de moi. Je ne me laisserai pas influencer non plus par les prérogatives du Sénat ni par la menace ou la crainte de son abolition.

J'ai exercé le droit trop longtemps pour éprouver de la difficulté à distinguer entre mon devoir et ce qui m'attirera la faveur du public, et mon vote sur la question, comme sur toutes autres questions, je l'espère, sera fondé sur un seul critère, savoir ce qui, à mon avis, est le plus avantageux pour toute la population canadienne.

Puis-je abandonner un instant la question de l'adoption du bill pour passer à un sujet qui se rattache à l'objet du projet de loi. Je veux parler des stimulants fiscaux pour les sociétés minières de l'industrie du pétrole et du gaz.

En ma qualité de citoyen de l'Ouest du pays, j'aurais quelques idées à exprimer à ce sujet. Je le fais, d'une part, parce qu'un certain nombre de sénateurs, notamment les sénateurs Manning, Lawson, Molgat et Forsey, ont abordé la question ces quelques derniers jours. Je me reporte en particulier aux remarques du sénateur Forsey, et je souhaiterais qu'il soit présent pour entendre ce que j'ai à dire. Tout en faisant remarquer que les stimulants fiscaux pour ces industries perdaient de leur efficacité dans le bill, il critiquait le fait qu'on ait conservé des vestiges de ces stimulants à leur intention. Il a dit, je crois: «Pourquoi ferait-on des concessions à une industrie extractive? Pourquoi ne serait-elle pas taxée tout comme une industrie de fabrication?»

Je dois signaler que les droits de douane applicables à une industrie manufacturière ont tout autant d'importance pour cette industrie et coûtent aussi cher au consommateur qu'un dégrèvement fiscal pour une industrie extractive. La différence entre les deux est bien simple. L'industrie manufacturière, notamment au Canada et surtout dans le centre du Canada, vend ses produits sur un marché intérieur protégé tandis que nous, dans l'Ouest, nous vendons presque tout ce que nous produisons aux prix du marché mondial, sans avoir la ressource d'adopter des lois pour protéger ces prix. Le stimulant fiscal est la seule aide du gouvernement à ces industries et ce stimulant ne représente pas plus, croyez-moi, que l'avantage accordé aux industries de fabrication par les régimes tarifaires. C'est ce que je tenais à signaler.

• (1510)

J'anticipe avec plaisir les discussions intéressantes et stimulantes avec le sénateur Forsey sur ce point et sur d'autres qui s'y rattachent.

Pour ce qui est du vote sur ce bill aujourd'hui, honorables sénateurs, il me semble que nous avons le choix entre deux solutions. Une façon d'agir serait d'adopter le bill sans amendement et l'autre de le renvoyer à l'autre endroit avec propositions d'amendement. On pourrait compliquer les choses en se demandant si on doit l'adopter avant ou après le 1^{er} janvier 1972, ou encore si on doit l'amender avant ou après le 1^{er} janvier 1972. Mais, en fait, les deux premiers points que j'ai mentionnés sont les seuls qui doivent nous préoccuper. Pour décider comment